

phes l'avertissent, elle réprime avec énergie, mais elle ne rectifie rien, et elle laisse s'accumuler dans l'état social ces flots de vices, de corruption et d'agression croissante dont un à la fin pourrait l'engloutir et la société avec elle ! La passion courageuse du bien lui manque, tâchons de l'allumer dans le pays ; les idées ne sont rien si elles ne sont allumées au feu d'un sentiment qui les vivifie et les propage. Les anciens ont eu pour passion l'amour de la patrie ; le christianisme a eu le zèle qui l'a rendu et le rendra encore si puissant sur l'éducation des masses, en lui laissant la liberté tout entière que nous lui devons ; le moyen âge a eu le fanatisme ; la Révolution française a eu la passion du nivellement ; hommes d'une autre époque, ayons la nôtre, la passion du bien, la passion du bonheur des masses, et qu'elle nous donne l'intelligence pour concevoir les grandes choses, et le courage pour les exécuter.

Je vote contre les réductions proposées, et pour que le gouvernement soit prié de présenter à la prochaine législature une organisation complète du ministère de l'instruction publique.

III

SUR LA LOI DE LA PRESSE

CHAMBRE DES DÉPUTÉS. — Séance du 21 août 1835.

L'attentat Fieschi souleva en France un mouvement unanime d'exécration contre le crime, mais, dans la pensée publique, c'était l'acte d'un scélérat isolé. Le ministère, mettant à profit l'indignation universelle, présenta immédiatement à la Chambre trois lois violemment répressives sur la presse, le jury et les cours d'assises. Ces rigueurs rencontrèrent dans la majorité une approbation passionnée. La commission du projet de loi sur la presse étendait même dans son rapport des dispositions déjà excessives. Ces lois, désignées sous le nom de lois de Septembre, devaient rester une date, comme le prévoyait M. de Lamartine.

MESSIEURS,

Si j'écarte d'abord les sinistres images qui nous assiègent tous dans cette discussion, cette fête meurtrière, ce roi et ses fils menacés du même coup, cette mort jetée au hasard sur des centaines de citoyens pour atteindre la patrie dans un seul, ce n'est pas que cette horrible orgie du crime ait soulevé dans mon âme moins de pitié, moins d'indignation que dans la vôtre ; la France n'a qu'un cœur. Le Français peut avoir des sympathies, des convictions diverses, mais

sous quelque bannière qu'il le rencontre, le crime est partout son ennemi. Une cause servie par de pareils ministres n'aurait que des scélérats pour sectateurs. (*Très-bien!*)

Comme vous, Messieurs, comme ces ministres de la religion qui ont reconnu le doigt de Dieu dans la conservation du chef de l'État, j'ai remercié la Providence d'avoir préservé le pays dans un homme. Comme vous aussi, après le premier saisissement d'horreur, j'ai regardé autour de moi, je me suis demandé quels étaient ces épouvantables symptômes; d'où venait le mal; où était le remède, et s'il y en avait; s'il fallait donc rester les bras croisés sous le feu des passions les plus acharnées, les plus infernales? Je me suis demandé tout cela, non point en homme de parti, mais en honnête homme, mais en face de ce serment civique que nous avons tous apporté loyalement à cette tribune.

Je ne me suis nié aucun des périls présents, aucun des dangers de l'avenir, aucun des excès de la presse, aucune des perversités des partis, et cependant, je vous l'avoue, Messieurs, soit impuissance de mon esprit, soit au contraire prévision plus calme et plus impassible d'une politique qui domine les circonstances, pour rester fidèle aux principes, je me suis répondu que si j'étais ministre, conseiller de la couronne et du pays, ce ne serait pas à la législation que je demanderais ce remède; ce serait à l'opinion: que nous resserrerions en vain jusqu'à les rompre les mailles de notre législation. J'ai senti, en écoutant le rapport, que je ne me découragerais pas ainsi de la liberté, malgré des orages, et surtout que je ne m'en prendrais pas à la presse, dont nous avons sans doute à nous plaindre, mais dont nous avons tout à espérer; à la presse, qui est sortie à mes yeux du domaine de la législation, qui a cessé d'être un droit politique, et qui est devenue une faculté, un sens nouveau, une force organique du genre humain, son seul levier pour agir sur lui-même. Vous avez pris le symptôme pour le mal, et, en détruisant le symptôme, vous croyez détruire le mal: vous n'aurez fait que le masquer.

Oui, Messieurs, dans cette pensée, j'attendais avec anxiété les premiers actes du gouvernement après l'attentat de juillet: une convocation des Chambres. Elle devait avoir lieu. La France avait besoin de se revoir, de s'interroger, de se raffermir en nous. Des projets de loi! Quelques-uns du moins devaient être le prétexte de notre réunion. Ainsi, Messieurs, qu'une juste clameur publique, trouvant sa sanction dans cette Chambre, fit disparaître devant la loi ce qui a déjà disparu devant le dégoût public, non pas la caricature politique et littéraire, cette satire lithographiée, cette spirituelle parodie de la figure, qui n'enlaidit pas plus le visage que les parodies de nos théâtres subalternes n'enlaidissent Voltaire et Racine; mais la caricature atroce et séditeuse, où la perversité du cœur joue avec le crime et bafoue les saintes images de la patrie et de la religion. En effet, Messieurs, la caricature n'est pas l'exercice du droit de publier son opinion: c'est le droit de dessiner et de vendre l'injure, et l'injure n'est pas dans la Charte.

Qu'une loi rendît le vote secret au jury, qui ne doit pas compte, comme nous, de ses opinions à ses commettants, mais qui ne doit compte de ses jugements qu'à Dieu dans le ciel et à sa conscience sur la terre; qu'une loi fortifiât cette inviolabilité de la personne royale, cette personnification de la société tout entière, qui se sent profanée quand on la profane, blessée quand on ose y attenter; qu'une loi enfin purgeât nos théâtres du cynisme sanguinaire qui les déshonore et rend les hommes féroces; qu'elle ne permit plus que le mauvais rêve d'un jeune insensé vint souiller l'imagination de tout un peuple de la contagion du crime ou de la débauche, en confiant l'exercice de cette censure toute morale, non point à une police, mais à des jurys indépendants, à une sorte de sacerdoce des mœurs publiques: ces lois, Messieurs, commandées par les besoins du moment, inspirées par nos consciences, auraient eu l'adhésion de tous ceux qui regardent la société comme sainte et la mo-

rale comme inviolable ; et cependant faut-il vous dire toute ma pensée ? Ces lois mêmes, je ne les aurais pas présentées en ce moment ; j'aurais attendu quelque temps ; j'aurais craint de paraître profiter d'une émotion publique pour emporter des lois de surprise ; j'aurais laissé se dissiper la fumée du moment pour juger la position d'un œil plus clair et plus calme ; j'aurais laissé l'esprit public travailler sur lui-même.

Le crime de juillet, trompé par la Providence, était favorable à l'esprit de résipiscence sociale, au pouvoir en France : cette catastrophe qui devait tourner en force et en popularité à la monarchie, j'aurais craint, en y touchant, de détruire son influence. Les événements, livrés à eux-mêmes, ont une force occulte, mais infaillible. On ne sait pas ce qu'ils renferment de leçons et de convictions pour les peuples. Les peuples, Messieurs, n'ont pas besoin de commentaires pour lire dans ces textes sanglants le péril et le salut des sociétés !

Mais que j'étais loin de m'attendre à cette loi de mort, à cette loi de marque contre la presse, à cette loi qui restera une date dans les annales des aberrations, des ingratitude humaines ! Il y a peu de jours, Messieurs, vos ennemis les plus implacables vous accusaient de ces projets meurtriers, et je vous défendais de cette pensée comme d'une insulte à votre intelligence et à votre constance politique. Messieurs, à la lecture de votre rapport, je me suis tu. Un tel projet dépasse les espérances mêmes de vos ennemis.

Ce n'est pas, Messieurs, que je me dissimule rien ; ce n'est point aveuglement, ce n'est point optimisme de ma part ; la presse, à de belles exceptions près, a mal mérité du pays ; elle n'a pas été digne de sa haute et sainte mission, de sa dictature intellectuelle et morale ! Je le confesse, j'en rougis ; le pays vaut mieux que son expression ; l'esprit public est plus sain que ses organes. Oui, la presse, depuis quatre ans, distille à chaque ligne la haine, la calomnie, l'outrage ; elle sue l'insurrection et l'anarchie. Je

l'ai senti comme vous. Combien de fois n'en ai-je pas gémi, combien de fois n'ai-je pas partagé vos justes indignations, combien de fois n'aurais-je pas été tenté de la maudire moi-même et de lui souhaiter un bâillon de fer, si je ne m'étais pas souvenu que bâillonner la presse, c'était bâillonner à la fois le mensonge et la vérité, c'était bâillonner l'esprit humain !

Oui, Messieurs, c'est un instrument, c'est un outil de civilisation difficile à comprendre et à manier ; elle vous blesse souvent ; elle est souvent hostile, inique, quelquefois atroce contre vous ! Rien ne la touche, rien ne l'apaise ; elle renie ses doctrines d'hier pour vous opposer celles d'aujourd'hui ; vous êtes son aliment, il faut qu'elle vous dévore pour vivre : et cependant il faut la supporter. Les gouvernements libres, difficiles par elle, sont impossibles sans elle ! Il faut la supporter ou renoncer à la liberté ! Il faut la vaincre en la mettant dans son tort, ou la tourner pour soi : mais la nier, mais la briser, mais l'étouffer, c'est une entreprise insensée, qui retombe sur ceux qui la tentent. Cela mène en arrière, et les nations ne reculent pas longtemps : cela mène à Moscou ou à Prague par le chemin de la tyrannie et de l'aveuglement, ou par le chemin de la révolte.

Mais est-il donc si difficile de se résigner à cette condition nouvelle des gouvernements ? Si j'en crois le projet de loi, si j'en crois les efforts mêmes du rapporteur et de la commission pour déguiser dans ce projet, par une liberté apparente, une servitude réelle, il y a incompatibilité dans vos pensées entre la presse et vous, entre la presse et l'ordre social. Messieurs, soyons sincères ; je n'aime pas les récriminations, je méprise cette polémique de vengeance qui triomphe dans la contemplation des embarras présents, en souvenir des fautes passées. Mais soyons justes ! est-ce bien à vous de vous plaindre de cette incompatibilité ? N'avez-vous rien sur la conscience ? N'y a-t-il pas quelque expiation cachée dans les injustices de la presse à votre

égard? N'est-ce pas vous qui l'avez faite ce qu'elle est? Avez-vous été toujours justes, toujours modérés, toujours impartiaux avec le gouvernement de la Restauration! Ah! si j'exhumais vos écrits et vos paroles d'alors, vous en seriez écrasés. Je ne le ferai pas. Mais souvenez-vous du ministère Martignac. A ce moment à jamais regrettable où la monarchie des Bourbons vous offrait des gages de réconciliation par les mains d'un honnête homme, si alors vous n'aviez pas répondu à ses avances par des suspensions, à ses concessions par des exigences, à ses caresses par des outrages, la monarchie, refoulée entre les mains d'amis meurtriers par votre presse implacable, ne se fût pas portée peut-être à la tentative insensée où nous avons risqué de nous engouffrer avec elle. Oh! il y a toujours du passé dans le présent, et les embarras, les impossibilités d'une époque, ne sont que trop souvent les conséquences et les expiations d'une autre! (*Sensation.*)

Messieurs, quand on a fait tout cela, on peut se repentir; mais a-t-on le droit de se plaindre? Et quand il faut, dans l'intérêt même de la société, et non dans le vôtre, je me plains à le reconnaître, quand il faut venir à cette tribune se démentir tardivement soi-même, et accuser ses propres paroles, faut-il s'étonner que le pouvoir manque de force et de considération? (*Murmures au centre.*)

Vous êtes las de votre patience; la garde nationale est lasse de subir, l'arme au bras, les coups de fusil des factions embusquées derrière la presse; la royauté est lasse des insultes, des dérisions de la presse, dont sa dignité même lui interdit de se défendre; et nous aussi nous le sommes, Messieurs; et le pays aussi est las de ces scandales; et c'est parce qu'il en est las, parce que la mauvaise presse a tout dit, tout fait, tout osé, c'est parce qu'elle a abusé d'elle-même jusqu'à s'énerver, que nous ne concevons pas les mesures que vous demandez. C'est bâillonner des gens qui ne savent plus que dire. (*Bravos à droite et à gauche.*)

L'honorable orateur chargé du rapport¹ vient de vous faire un tel tableau de notre situation morale, qu'il n'y aurait, s'il était vrai, qu'à s'envelopper de son manteau, et attendre la dernière ruine de la patrie et de la civilisation. Eh bien! Messieurs, examinons donc le pays, non pas dans ses affligeants détails, mais par ses grands symptômes. Voyons donc ce qu'a fait cette presse, instrument, selon lui, de ruine et de destruction; voilà cinq ans que la presse, continuant contre vous le feu de Juillet, a épuisé tout l'arsenal des mauvaises passions, contre le chef du gouvernement, contre la forme monarchique, contre les pouvoirs politiques même élus, contre les supériorités sociales, contre la propriété, contre la religion. (*C'est vrai! c'est vrai! écoutez!*)

Eh bien! Messieurs, regardez autour de vous. Qui est-ce qui est tombé? Où sont les ruines? Votre trône était renversé, il est relevé. Les bons citoyens étaient épars et tremblaient d'une victoire qui avait pris sa force au peuple; ils sont ralliés sous l'étendard de la garde nationale, et forment l'armée unanime de l'ordre public. L'armée était dissoute; vous avez quatre cent mille soldats disciplinés comme un seul homme. On menaçait la propriété, et la propriété possède tout, même les droits électifs, qui ne devraient plus lui appartenir exclusivement. On pillait l'archevêché, on démolissait vos temples, et vos temples restaurés et remplis témoignent que la religion et la liberté se comprennent, et reconnaissent leur commune origine. Vos élections étaient livrées au souffle des partis extrêmes, et depuis vos conseils municipaux jusqu'à cette Chambre devant laquelle je parle, vos corps électifs sont remplis d'hommes de bien, d'intelligence et de bonne volonté. L'émeute était dans vos rues; l'ordre et la paix y règnent; et si un crime épouvantable vient y éclater, il ne produit dans toute la France qu'un frémissement d'horreur. Votre

1. M. Sauzet.

royauté même, tant outragée, si souvent traînée sur la claie du journalisme, je vous le demande, qu'a-t-elle perdu ? Oui, je vous le demande à vous-mêmes, qui, témoins du dernier attentat, avez vu le prince grandir sous ce péril, et par son sang-froid pour lui-même, et par sa sollicitude pour les autres, honorer le gouvernement dans son chef ? (*Bravos au centre.*)

Eh bien ! Messieurs, tout cela s'est cependant fait devant la presse qui, selon vous, rend tout impossible. Répondez en conscience. Tout cela se fût-il opéré mieux et plus vite avec une presse muette et corrompue ? qui osera le dire ? Oui, c'est la presse qui a fait tout cela. Et comment l'a-t-elle fait ? De deux manières, par ses leçons et par ses excès. Elle a propagé la raison publique, et, d'un autre côté, repoussé dans le bien par l'horreur du mal. Elle a été la voix du désordre, de la spoliation, de l'anarchie, des passions effrénées et coupables, s'élevant sans cesse au milieu du peuple pour annoncer le péril, pour presser les bons sentiments, les bons citoyens, de se rallier, de se discipliner. Elle a été le *qui vive éternel* de l'ennemi dans les ténèbres et dans la mêlée qui suivent toujours les révolutions ; elle a dit tout haut et toujours le dernier mot des factions ; elle a crié sur les toits la pensée secrète de vos ennemis, elle a été cet homme ivre que les Spartiates montraient au peuple pour le dégouter de l'ivresse : et vous l'accusez, et vous la frapperiez, et vous la réduiriez au silence ! Et où en seriez-vous, si elle n'eût pas parlé ! (*Sensation unanime et bravos.*)

Oui, c'est le silence que la loi de la commission lui impose. C'est une loi de fer, c'est le règne de la terreur pour les idées que le rapporteur de la commission vous propose de sanctionner par votre vote ! Oh ! je l'avouerai, Messieurs, quelles que fussent nos appréhensions de l'emportement d'une réaction contre la presse, elles n'allaient pas jusque-là.

Ce qui m'afflige le plus profondément pour le pays, pour nous-mêmes, Messieurs, oui, pour nous qui devrions con-

server intacte la confiance impérissable dans la liberté si elle s'éteignait partout ailleurs ; ce qui me navre le cœur, c'est que cette loi, trempée au feu des passions politiques les plus arriérées, ait encore été reforgée dans cette Chambre, plus implacable et plus meurtrière que le gouvernement ne nous l'avait présentée !

Je me disais à l'apparition du projet : Ne nous hâtons pas de juger ; c'est une concession momentanée que le ministère se croit sans doute obligé de faire à la première émotion du pays ; lui-même il abandonnera avec satisfaction des dispositions exorbitantes qu'il a cédées en apparence à la prévision ou au ressentiment des majorités politiques. Et à supposer même qu'il ait été assez aveuglé et assez infidèle à tous les antécédents de sa vie politique pour présenter de bonne foi ce projet, pour se retourner avec tant de fureur contre la puissance qui l'a créé et lui donner de ses propres mains le coup mortel, la Chambre sera son refuge, la Chambre n'y consentira pas. La Chambre aussi est née de la presse, elle la couvrira de son corps ; ou si, animée elle-même d'un trop juste ressentiment contre les abus de cette presse, elle adopte quelques dispositions sévères et utiles, elle écartera les autres, et le pays verra qu'il n'a pas trop présumé de son patriotisme en lui confiant les destinées de la liberté. Eh bien ! Messieurs, nous nous trompons : la commission a dépassé le ministère ; l'erreur du pays est égale à celle du pouvoir. Dans la ruine de notre plus précieuse liberté, nous n'aurons pas la triste consolation de n'avoir à accuser que le pouvoir, nous n'aurons à accuser que nous-mêmes. (*Exclamations diverses.*) Nous aurons donné au monde le spectacle immoral et décourageant d'un peuple qui brise lui-même les armes qui ont servi à conquérir l'indépendance et la liberté, d'un peuple qui répudie, après quelques années d'épreuves, le droit et le fait qui l'ont rendu libre.

Vous vous récriez, vous accusez aussi nos paroles de calomnier la loi ; vous prétendez qu'elle ne tue que la mau-

vaise presse ! Messieurs, elle tue la presse tout entière ; elle ferme toute discussion, elle impose à un pays libre, où le gouvernement doit être de conviction, la loi des pays de despotisme ; elle est un attentat à l'indépendance des opinions dans une forme d'institutions qui n'est que la lutte légale de toutes les opinions. On tue les facultés humaines de deux manières, Messieurs, et par des lois préventives que vous prétendez avoir repoussées, et par des lois pénales telles qu'elles équivalent à la prévention. (*C'est juste !*)

C'est ainsi que vous tuez aujourd'hui la presse.

Eh ! que voulez-vous qu'elle dise quand vous jetez un piège dans chacune de ses paroles, quand vous lui interdisez toute discussion sur le principe et la forme du gouvernement, quand vous lui faites, pour tout symbole libre, jurer par le fait de Juillet, comme on faisait jurer les Romains dégradés par la majesté de César ? quand vous mettez hors de discussion ce qui est la discussion même : les formes du principe, les avantages rationnels de telle ou telle forme de constitution ? quand vous lui imposez des amendes et des cautionnements tels qu'il n'y a pas un capitaliste honnête et prudent qui ose s'engager aujourd'hui dans une entreprise religieuse, morale ou politique de la presse, et que vous la réduisez à être par là même ou servile ou factieuse à jamais ? car il n'y a que le pouvoir ou des factions qui auront des capitaux pour la presse, les hommes honnêtes et impartiaux n'en auront plus. Que voulez-vous qu'elle dise quand vous allez frapper en elle... quoi ? la provocation, la sollicitation peut-être ? Non, le désir, le vœu, l'espérance ! Ah ! j'espérais que notre commission aurait effacé ces termes ! J'espérais que ces termes d'une inquisition qui scrute jusqu'aux sentiments les plus inviolables du cœur de l'homme vous étaient échappés dans une loi de premier mouvement, dans une loi de surprise, et ne révélaient que des haines personnelles ; oui, ces haines aveugles de certains hommes qui n'ont su ni modérer la presse quand ils étaient dans l'opposition, ni la supporter depuis qu'ils sont au pouvoir ! Je

me trompais ; votre commission les adopte. Elle aussi, elle proscrit le désir, le vœu, l'espérance ! Et savez-vous à quoi on réduit les partis quand on leur interdit jusqu'à la discussion, jusqu'à l'espérance ? On les réduit au désespoir, c'est-à-dire aux complots, aux conspirations, aux crimes.

Ah ! nous vous demandions l'amnistie, il y a huit mois, et vous n'avez pas voulu nous entendre. Nous vous demandons aujourd'hui la tolérance et la discussion, et vous nous fermez la bouche. Je ne sais pas si l'amnistie eût prévenu le mal, mais je sais que l'oppression de la pensée conduit à la révolte du cœur. Que Dieu écarte les conséquences de semblables folies ! N'y avait-il pas d'autres moyens ? Des précautions, des gardes, des lois temporaires ? S'il vous fallait une dictature, ne pouviez-vous pas la demander ? Mais vous nous demandez la seule dictature sans contrôle et sans responsabilité : la dictature masquée, honteuse, indirecte ; la dictature du silence ! Doctrine dégradante, mais conséquente à celle que nous entendions avant-hier professer ici par M. le ministre de l'instruction publique ¹, quand il s'écriait que le châtement, que la terreur était la moralité des sociétés ! Comme si l'effet des gouvernements libres n'était pas précisément de substituer la moralité à la terreur et de faire sortir l'ordre de la liberté ! Ainsi le silence et le châtement, voilà les deux gardiens qu'on fait asseoir au seuil de nos gouvernements libres. Et comme si ce n'était pas assez de ressemblance avec le despotisme, vous rentrez dans ces juridictions exceptionnelles qui sont le premier acheminement et le dernier complément de toute tyrannie ! Un prince qui nomme le sénat, un ministre qui accuse devant le sénat, un sénat qui juge en tribunal de lèse-majesté, voilà donc quel serait désormais tout le mécanisme de notre système de liberté et de légalité à l'égard de la presse !

O moquerie des temps ! ô dérision des institutions libé-

1. M. Guizot.

rales ! Mais non, Messieurs, il n'en sera pas ainsi, nous sommes trop près du souvenir des servitudes impériales pour ne pas nous connaître en tyrannie ; nous sommes trop près des excès révolutionnaires pour ne pas nous connaître en démagogie. Notre âge et nos souvenirs nous condamnent à la liberté constitutionnelle. (*Bravos aux extrémités.*)

Je sais bien que vous faites une distinction entre la presse compacte et la presse quotidienne : vous ne voulez atteindre que le journalisme. Vous prétendez qu'il énerve la presse sérieuse, qu'il empêche la création des grands ouvrages, qu'il ne propage que les passions et non les idées : j'ai entendu tout cela. Messieurs, c'est comme si vous nous disiez que vous voulez bien des approvisionnements dans les greniers, mais que vous prohibez la vente libre du pain du jour chez les boulangers.

Le journalisme est le détail de la pensée : sans doute il altère souvent par des passions l'aliment intellectuel qu'il se charge de distribuer ; mais, sans la presse périodique, toute nourriture intellectuelle manquera au peuple. Il y a toujours de la vérité et de la morale dans le journalisme, même le plus corrupteur, pour faire passer l'erreur et la passion. L'erreur et la passion passent, et la vérité, impérissable de sa nature, demeure et accroît la part de lumière et de morale du peuple. (*Dénégations, murmures.*)

Ne touchez donc pas plus à la presse périodique qu'à la presse compacte, pas plus aux canaux qu'aux grandes sources de la pensée humaine ; au contraire, multipliez les canaux, augmentez la concurrence ! Si j'avais une loi à faire sur la presse, elle serait d'un mot : je supprimerais le timbre et j'enlèverais ainsi le monopole aux journaux, et surtout je me servais moi-même, au nom de la société, de cette arme de la publicité qu'on emploie contre vous. Messieurs, quand on se livre à de tels mouvements d'impatience, on s'enlève le bénéfice du temps. Il n'appartient qu'à la patience de vaincre la presse.

Oui, en fait de presse, la victoire est au plus patient : chacun

de vos coups lui redonne une force nouvelle ; l'œuvre laborieuse de refaire une société nouvelle avec la presse, la discussion, la raison publique, cette œuvre ne s'accomplit pas en un jour, il y faut du temps, du courage, de l'impassibilité d'esprit ; c'est une œuvre tumultueuse et bruyante qu'une reconstitution comme celle à laquelle nous travaillons. La société est une mêlée : gouverner c'est combattre. Quand on s'est chargé d'élever un grand peuple à la liberté par la liberté, il faut achever cette éducation aux conditions qu'on a acceptées ! Si l'on trouve ces conditions impraticables, il faut le dire tout haut, nous jugerons. (*Sensation.*)

Je n'ai pas un fanatisme puéril pour ces conditions que les nations s'imposent à elles-mêmes dans l'enthousiasme de l'espérance, ou dans l'empressement de l'opposition, et qu'ensuite elles ne peuvent plus tenir. Les chartes sont faites pour les peuples, et non les peuples pour les chartes. Si je croyais que la Charte fût la mort du pays, je vous dirais : Brisons la Charte. Si je croyais que la presse fût l'impossibilité des gouvernements, je vous dirais : Muselons la presse. Mais il n'en est rien : avec elle les gouvernements sont difficiles, sans elle ils sont impossibles. Chaque époque a sa passion qui la caractérise et qui la domine. Condition de vie, si elle est comprise ; condition de mort, si elle est niée. La grande passion de ce temps-ci, c'est une passion qui honore l'humanité, c'est la passion de l'avenir, c'est la passion du perfectionnement social ! Ce fut la passion du monde à d'autres époques, ce fut la passion du christianisme quand, dégoûté du monde avili qui s'écroulait autour de lui, il s'élançait dans les doctrines nouvelles pour découvrir l'espérance et la fraternité. Ce fut celle de Colomb quand il chercha et trouva un monde au delà des mers. Eh bien ! l'instrument de cette passion actuelle du monde moral, c'est la presse, c'est l'outil de la civilisation.

Gardez-vous de le briser dans vos mains, ou vous rendriez des révolutions infaillibles. Je sais que ce n'est pas votre intention, je sais que ce sont seulement des lois de

surprise et d'indignation que vous voulez faire. Mais, Messieurs, prenons-y garde ! c'est toujours ainsi que l'esprit de réaction procède : il profite de la généreuse émotion des peuples pour les rejeter en arrière, hors de leur voie naturelle ; c'est la robe ensanglantée de César qui, secouée du haut de la tribune, précipite le peuple romain dans la servitude. (*Sensation, interruption.*)

Messieurs, si nous croyions vos lois utiles, si nous savions nous-mêmes une loi qui pût empêcher un scélérat de rêver un crime, la presse d'être indigne d'elle-même, les partis acharnés d'exister et de s'entre-déchirer sur le sein de la patrie, nous vous la voterions d'enthousiasme ; mais de loi semblable il n'y en a pas. Encore une fois, c'est sur les mœurs, c'est sur l'opinion qu'il faut agir. Et comment agit-on sur l'opinion ? c'est en gouvernant, c'est en donnant des directions et des impulsions au corps social.

Ne voyez-vous pas qu'il s'énerve, qu'il s'alanguit dans l'inaction, dans la stupeur où vous le tenez depuis Juillet ? Ne voyez-vous pas que nous descendons aux controverses honteuses du bas-empire et aux crimes des républiques d'Italie ? Le moyen, c'est de ne pas ajourner sans cesse les réformes utiles aux masses ; c'est de ne pas laisser stérile plus longtemps pour l'humanité une révolution faite par le peuple, et sans doute pour le peuple ; c'est de donner de fortes et généreuses impulsions à l'esprit public au dedans, à la France au dehors ; c'est de ne pas vous séquestrer des mouvements du monde ; c'est de ne pas détourner vos yeux de la question orientale ; c'est de ne pas laisser sur vos frontières un peuple ami s'entre-déchirer de ses propres mains sans que la France s'en émeuve ; c'est de montrer vous-mêmes dans la pratique du pouvoir, et dans votre attitude vis-à-vis de la presse, cette longanimité dont vous nous aviez promis l'exemple quand vous aspiriez au gouvernement ; c'est de recréer dans la société incertaine cette foi sociale dont M. le rapporteur déplore si éloquemment la disparition ; cette foi sociale qu'on ne peut sans dérision

reprocher au peuple de ne pas avoir quand on la désavoue soi-même avec une si audacieuse versatilité ; c'est de ne pas donner sans cesse et tour à tour au peuple français, et à l'Europe qui nous contemple, le spectacle démoralisateur de partis qui ne se servent des plus saintes espérances de l'humanité que comme d'une arme pour conquérir les positions politiques, qui, lorsqu'ils sont parvenus à se saisir du gouvernement, traînent dans les récriminations et dans l'insulte le drapeau qui les a menés à la victoire, blasphèment ce qu'ils ont adoré, adorent ce qu'ils ont brisé, et font croire au peuple perverti par de tels exemples qu'il n'y a ni vérité ni mensonge, ni vertu ni crime en politique, et que le monde est au plus habile ou au plus audacieux. (*Violents murmures au centre, bravos aux extrémités.*)

Voilà ce qu'il faut faire. Les grandes missions ne manquent jamais aux grands peuples : la nôtre est de guider le monde par la morale et la liberté. Tout cela, dites-vous, n'empêchera pas un crime ; et qui est-ce qui peut empêcher un assassinat, excepté Dieu ? Et ne vous a-t-il pas montré par une éclatante préservation que la vie des hommes utiles à ses desseins était dans ses mains, et que nul ne tombait avant son heure ? Mais, Messieurs, nous, ne laissons pas plus longtemps reposer toutes les destinées de la France sur une seule tête, et le pays vivre ou mourir dans un homme : s'il est vrai qu'il en soit ainsi, que la mort du roi eût été le signal de l'anarchie en France, hâtez-vous de sortir d'une si périlleuse situation, hâtez-vous de lui donner des institutions plus mâles et plus libres, une existence propre et indépendante qui le fasse vivre de sa vie nationale, et survive au coup qui le frapperait dans son chef.

Hâtez-vous de terminer son éducation politique, ou, si vous jugez l'œuvre impossible, si le cri du découragement, si le *saute qui peut* social est toujours prêt à s'échapper de vos conseils, avertissez franchement, courageusement le pays, et dites-lui de se préparer à d'autres destinées, si celles que vous avez faites sont si viagères et si fragiles.

Quant à moi, je repousse ces lois comme un humiliant désaveu que la liberté, à laquelle j'ai foi, ferait d'elle-même. Nous avons combattu quarante ans pour la liberté de discussion, et nous reviendrions de quarante années en arrière par un seul vote ! Je ne suis pas un homme de Juillet, mais je suis un homme du pays et du temps : la honte du pays et du temps rejaillirait sur nous tous si ces lois étaient acceptées, si cet article passait ; nous rentrions bientôt sous le joug des tyrannies intellectuelles, des orthodoxies de police, des bureaux d'esprit public, et la révolution de Juillet, cette révolution que j'ai vue, je vous l'avoue, avec une profonde douleur, parce qu'elle brisait mes affections, mais dont je ne me suis pas séparé quand j'ai cru que le pays était là ; cette révolution que, tout en la déplorant, je voudrais voir glorieuse pour l'honneur de la France et pour le profit de l'humanité, ne paraîtrait bientôt plus dans l'histoire qu'un événement sans portée et sans signification, qu'un escamotage du pouvoir, qu'une grande duperie de plus de la liberté. Croyez-moi, Messieurs, il n'est bon ni pour vous ni pour nous qu'il en soit ainsi. Les peuples pardonnent quelquefois à ceux qui les asservissent, jamais à ceux qui les trompent.

Croyez-moi encore, vos lois vont contre leur but. Si nous étions vos ennemis, comme vous le dites, nous nous hâterions de vous les voter en haine de vous, et comme un présent perfide et mortel. L'événement qui nous remue tous est plus fort que vos lois. Quelle loi plus efficace et plus éloquente que ce roi et ses fils sous une pluie de balles ; cet illustre maréchal¹ les couvrant de son sang ; ces trente-deux cadavres jonchant le pavé de vos rues ; ces quatorze cercueils entourés du deuil de toutes les âmes, traversant votre capitale consternée ? (*Sensation.*)

Voilà des spectacles qui repoussent du crime par l'horreur, comme la presse repousse de l'anarchie par le dégoût.

1. Le maréchal Mortier, duc de Trévise.

Voilà les lois comme Dieu les fait, toutes visibles, toutes palpitantes, toutes puissantes d'émotion, d'enseignement sur l'imagination et l'instinct des masses ! Laissez-les agir seules, ces grandes et terribles leçons ; leur impression est plus efficace que nos vaines discussions et plus durable que vos lois d'un jour. (*Sensation.*)

Je ne me refuse pas à reconnaître que l'état de la presse demande quelques mesures sociales. Je les proposerai moi-même en un autre temps. Mais je demande l'ajournement d'une question aussi vitale jusqu'à un temps plus calme, jusqu'à une délibération plus froide, et d'ici là je rejette toute la loi, sauf les dispositions protectrices de l'inviolabilité royale, de la réputation des citoyens et de la morale publique. (*Approbatton aux extrémités.*)